



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pauvreté

Question au Gouvernement n° 3395

Texte de la question

PAUVRETÉ

M. le président. La parole est à M. Stéphane Peu.

M. Stéphane Peu. La semaine dernière, nous avons appris « en même temps » – si j'ose dire ! –, de France stratégie, d'une part, que l'effet combiné de vos décisions relatives à l'allègement fiscal sur les dividendes et à la suppression de l'ISF – impôt de solidarité sur la fortune – avait littéralement fait exploser les revenus des plus riches ;...

M. Ugo Bernalicis. Eh oui !

M. Stéphane Peu. ...et du Secours populaire, d'autre part, que depuis le début de la crise du covid-19, un million de personnes supplémentaires avaient vu leur vie basculer dans la pauvreté.

M. Fabien Roussel. C'est vrai !

M. Stéphane Peu. Dans la sixième puissance économique du monde, dix millions de nos compatriotes dépendent des banques alimentaires, ne savent plus comment payer leur loyer, leur eau et leur électricité, renoncent aux soins et vivent la peur au ventre. Ces nouveaux captifs de la pauvreté sont des intérimaires, des extras, des personnes en fin de CDD, des saisonniers et des chômeurs en fin de droits qui ne bénéficient pas, ou plus, de la couverture chômage en raison de votre réforme. Ce sont également des indépendants, des commerçants, des artisans, des autoentrepreneurs ; ce sont aussi des étudiants et des jeunes qui n'ont droit ni au RSA, ni au chômage, et dont les premiers pas dans la vie se feront sur un chemin d'angoisse. Bref, ce sont les premiers de corvée et les cobayes de la « start-up nation » !

Pour faire face à cette vague de pauvreté inédite depuis la Deuxième Guerre mondiale, monsieur le Premier ministre, pouvez-vous, à défaut de vous réinventer, au moins vous amender et tirer les enseignements de vos erreurs ? Alors que le pays traverse une crise exceptionnelle, allez-vous enfin vous corriger et mettre la justice sociale au cœur de votre plan de relance ? Allez-vous enfin mettre à contribution l'enrichissement exceptionnel de quelques-uns, par un impôt exceptionnel – un « impôt covid » – au bénéfice de tous ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI, ainsi que sur de nombreux bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à M. Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des comptes publics.

M. Fabien Di Filippo. Il ne faut pas se tromper d'Olivier, on s'y perd avec les anciens socialistes !

M. Olivier Dussopt, *ministre délégué chargé des comptes publics.* Le Gouvernement et la majorité ont pris

leurs fonctions après deux quinquennats caractérisés par le même mouvement : l'augmentation des prélèvements obligatoires, en particulier pour les ménages...

M. Fabien Di Filippo. Vous y avez largement contribué !

M. Olivier Dussopt, ministre déléguémême si une inflexion a été aménagée pour les entreprises, au milieu du quinquennat précédent, avec le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – CICE. La ligne du présent gouvernement est différente : il s'agit de baisser les impôts...

M. Fabien Di Filippo. Relisez ce qu'il disait il y a trois ans !

M. Olivier Dussopt, ministre déléguéet nous baissons les impôts comme jamais. Fin 2021, la baisse d'impôts atteindra 45 milliards d'euros, la moitié au bénéfice des entreprises, l'autre moitié au bénéfice des ménages. Pour ces derniers, la diminution dépasse 20 milliards, dont 10 milliards correspondent à la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des Français – bien loin des 0,1 % des plus riches que vous stigmatisez ! À cela s'ajoutent la défiscalisation et l'exonération de cotisations sociales des heures supplémentaires, dont on sait pertinemment que ce sont les ouvriers, les employés et les classes moyennes qui en font le plus.

M. Fabien Di Filippo. Te voilà sarkozyste ?

M. Pierre Cordier. C'est Nicolas Sarkozy qui te l'a soufflé !

M. Stéphane Peu. Et les plus pauvres ?

M. Olivier Dussopt, ministre délégué. S'y ajoute aussi la baisse de l'impôt sur le revenu pour les deux premières tranches, à hauteur de 5 milliards.

M. Stéphane Peu. Ce n'est pas du tout ma question !

M. Pierre Cordier. Sors un peu de ton ministère, tu verras si les gens ne paient pas d'impôts !

M. Olivier Dussopt, ministre délégué . C'est aussi ce gouvernement qui, en plus de ces baisses d'impôts, a appliqué la plus grande revalorisation des minima sociaux et le reste à charge zéro. C'est grâce à ce gouvernement que, si vous avez besoin de changer de lunettes, si vous avez besoin de soins dentaires ou de prothèses auditives, vous n'avez pas de reste à charge à payer – et vous devriez vous en féliciter ! C'est ce gouvernement qui fait preuve de la plus grande solidarité vis-à-vis des plus fragiles, et qui, contrairement à vous, s'attaque aux inégalités à la racine plutôt que de se contenter d'en traiter les symptômes. C'est cette majorité qui a de quoi être fière – fière de ce qu'elle fait, fière de ce que nous faisons !

M. André Chassaigne. Fièvre d'une mécanique inhumaine ?

M. Olivier Dussopt, ministre délégué . Les leçons de solidarité, monsieur Peu, nous n'en avons pas besoin !
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Peu](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3395

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Comptes publics

Ministère attributaire : Comptes publics

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 octobre 2020](#)